

Ville de Leuze-en-Hainaut

## **AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

**M et Mme DUBOIS - MAHAUT**

Le terrain concerné est situé

**Avenue de la Wallonie à 7900 Leuze-en-Hainaut - cadastré 01 B 251+**

Le projet consiste en

### **Construction d'une habitation unifamiliale**

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne:

- Limites d'implantation à front de voirie
- Non-verticalité des baies en façade avant
- Matériau de parement
- Toiture plate
- Matériau de toiture

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 le mardi ; de 8h00 à 12h00 les jeudi et vendredi ; et sans rendez-vous le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut. Prendre rendez-vous soit par mail : [urbanisme@leuze-en-hainaut.be](mailto:urbanisme@leuze-en-hainaut.be) soit par téléphone au 069/59.02.69 ou 069/59.02.51

**Affichage le 30/07/2026**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer  
du 05/08/2026 au 31/08/2026  
(Suspension des enquêtes publiques du 16 juillet au 15 août 2026)**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@leuze-en-hainaut.be](mailto:urbanisme@leuze-en-hainaut.be).

Par le Collège :

Le Directeur Général,  
R. Bral.

Le Député-Bourgmestre,  
H. Cornillie